

Si on n'a qu'une vie,

Plus de 5 millions de malentendants en France



En France, 40% des malentendants ont moins de 55 ans. Ce qui signifie bien qu'il n'y a pas que les personnes âgées qui peuvent être "dures d'oreille". Les sources d'altération de l'ouïe sont très variées : génétique, environnement professionnel trop bruyant, activités de loisirs

à risques... Les sons n'épargnent personne, et il est souvent impossible de les filtrer. Toutes les catégories de la population sont concernées. C'est pourquoi depuis neuf ans est organisée chaque année une journée nationale de l'audition. Le but étant d'abord de prévenir les comportements à risques qui peuvent entraîner des dommages irréversibles. Pour son édition 2006, qui se déroulera le 9 mars un peu partout en France, la journée nationale de l'audition tentera une nouvelle fois de sensibiliser les jeunes sur les dangers liés à l'écoute trop longue, et trop forte, de musique amplifiée (*lire article en page 3*). Information, tests auditifs, protections gratuites, c'est le moment de faire le point sur son audition.

DES APPAREILS AUDITIFS PLUS EFFICACES

Si des acouphènes (bourdonnements, sifflements...) ou de l'hyperacousie (perception de sons à un niveau plus élevé que la normale) sont suffisamment gênants pour alerter le sujet qui en souffre, la perte progressive de l'audition se révèle bien plus insidieuse. L'homme s'adapte naturellement à son handicap. Mais vient un moment où il entraîne de vrais problèmes de communication. Le rôle de l'entourage est alors

primordial. Les moyens thérapeutiques ou chirurgicaux se révélant souvent peu efficaces, la journée nationale de l'audition est donc aussi l'occasion de sensibiliser au port d'appareils auditifs. En effet, seuls 20 à 30% des malentendants sont appareillés en France. Ces appareils peuvent pourtant changer la vie. D'autant qu'ils se révèlent, pour bien des pathologies, de plus en plus discrets, de plus en plus efficaces aussi depuis l'apparition en 1996 des appareils numériques. Les ventes d'aides auditives en France ont atteint 263 546 unités en 2005, soit une progression de 3,91% par rapport à 2004. Du point de vue de la prise en charge des aides auditives, des progrès restent à faire. Si la Sécurité sociale rembourse plutôt bien les appareils des enfants atteints de cécité, pour les plus de 20 ans, même avec une complémentaire, il faut en général prévoir de réaliser un investissement pour retrouver le droit d'entendre.

Olivier Fermé

• Pour connaître toutes les manifestations organisées près de chez vous dans le cadre de la 9^e journée nationale de l'audition, le 9 mars, et parfois au-delà, tél. au 0.810.814.500. (prix d'un appel local) ou sur www.audition-infos.org

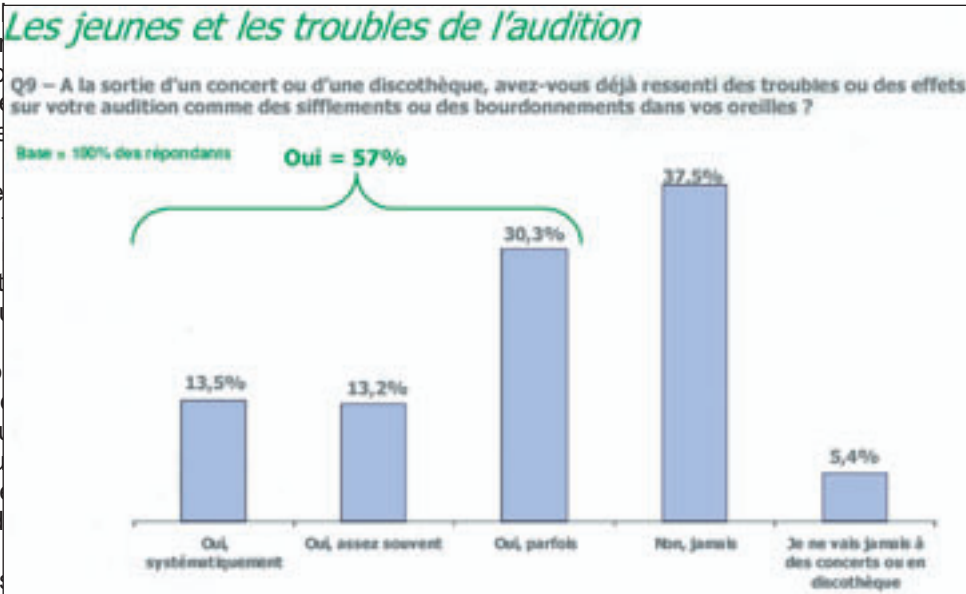
Le saviez-vous?

- La France compte plus de 5 millions de malentendants, soit 7% au moins de la population française.
- 40% des malentendants ont moins de 55 ans.
- 2/3 des plus de 65 ans sont atteints de presbycusie (déficience liée au vieillissement du système auditif).
- 2,5 millions de personnes souffrent en France d'acouphènes (bourdonnements, sifflements...)
- 35% des personnes en activité professionnelle considèrent que le niveau sonore de leur environnement de travail est élevé ou trop élevé. Cela ne concerne donc pas que les professions dites "à risques".
- La France ne compte que 15% d'appareillés, contre 50% au Danemark.
- 1 enfant sur 1 000 naît avec une surdité sévère, 2 sur 1 000 deviennent sourds avant l'âge de 14 ans.
- 105 dB est le niveau limite imposé aux discothèques alors qu'un risque auditif existe à partir de 80 dB.
- 3 100 médecins ORL en France, et environ 2 000 audioprothésistes.

on n'a que deux oreilles aussi

Les jeunes devraient sortir bouchés

La majorité des jeunes écoute de la musique tous les jours, et la plupart ne pas écouter trop fort. Ils savent que écouter de la musique à un volume trop élevé peut endommager l'audition. Ce constat encourageant est le fruit d'une enquête sur les dangers de la musique amplifiée et les risques auditifs chez les jeunes âgés de 15 à 30 ans. Elle a été réalisée en février dernier par l'Institut Ad'Hoc research pour l'Association Nationale de l'Audition (JNA). Est-ce à dire que le travail de prévention porte ses fruits et que la santé auditive des jeunes n'est plus en danger? Malheureusement pas! Cette enquête révèle en effet que les jeunes adeptes de musique live (concerts et sorties en discothèque) courent de sérieux risques. Selon le graphique ci-dessous, 57% reconnaissent avoir déjà ressenti des troubles ou des effets sur leur audition, comme des sifflements ou des bourdonnements dans les oreilles, à la sortie d'un concert ou d'une boîte de nuit. En détail, près de la moitié d'entre eux rencontrent ce genre de problèmes assez souvent ou systématiquement. Et plus ils sont âgés, plus ils sont sujets à ces problèmes.



Parmi les jeunes qui vont à des concerts ou en discothèque, 6 jeunes sur 10 ont déjà ressenti des troubles ou des effets sur leur audition, alors qu'ils sont près de 7 sur 10 à ne pas utiliser de protections auditives. (Enquête JNA-Ad'hoc research, février 2006)

- ### Testez votre audition
- 1) Avez-vous du mal à suivre une conversation dans un lieu bruyant?
 - 2) Faites-vous parfois répéter vos interlocuteurs?
 - 3) Augmentez-vous souvent le son de la télévision et de la radio?
 - 4) Avez-vous du mal à entendre la sonnerie de la porte ou du téléphone?
 - 5) Dans la rue, entendez-vous parfois surprendre l'arrivée d'un véhicule?
 - 6) Au cinéma, vous avez du mal à comprendre les films étrangers en version française?
 - 7) Avez-vous du mal à comprendre des conversations à l'obscure?
 - 8) Dans la nature, vous n'entendez pas très bien le bruissement des feuilles ou le chant des oiseaux?
 - 9) Au téléphone, vous comprenez difficilement les noms propres et les numéros (adresses, numéros de téléphone)?

* Toute réponse positive à l'une de ces questions doit entraîner un contrôle de l'audition.

7 JEUNES SUR 10 ONT FAIT CONTRÔLER LEUR AUDITION

Preuve que de nombreux jeunes interrogés sont sensibilisés au problème, 7 sur 10 ont fait contrôler leur audition. Porter des bouchons dans les oreilles est encore, surtout les jeunes. En fait, le sondage révèle que ce sont les 15-19 ans

qui ont les comportements les plus à risque. Plus de 72% des personnes interrogées ne portent jamais de protections auditives en concert. L'Institut de recherche n'a même pas osé poser la question pour le public de discothèque. Ce sont eux aussi qui apparaissent les plus sensibles à la nécessité d'avoir recours à des protections auditives, ou à contrôler leur audition, ou à porter des bouchons dans les oreilles est encore, surtout les jeunes. En fait, le sondage révèle que ce sont les 15-19 ans

Les professionnels de la musique, en revanche, ont souvent l'habitude de porter des protections auditives. A l'heure où l'on se boucher les oreilles pour faire des rencontres en discothèque, et passer pour un amateur de grandes discussions au milieu de la piste de danse, alors avec des bouchons dans les oreilles. Les professionnels de la

La journée nationale de l'Audition en Essonne

Votre liste non exhaustive d'animations organisées dans l'Essonne dans le cadre de la journée nationale de l'audition, le 9 mars, parfois au-delà :

- € A Savigny-sur-Orge la mission locale Nord 0.800.12.12.56 (appel gratuit depuis un poste fixe). Plus d'informations sur www.entendre.org
- € A Evry, au Centre d'information jeunesse (hall de la gare d'Evry-Courcouronnes), diffusion de brochures "Nos oreilles, on y tient!" et de protections auditives en mousse, jusqu'au 31 mars. Tél. : 01.60.78.27.27.
- € Dans les universités Evry Val d'Essonne et Paris-Sud 11 (Orsay), la Mutuelle des Étudiants diffuse les brochures "Nos oreilles, on y tient!" et des protections en mousse, jusqu'au 31 mars.
- € Chez les audioprothésistes, information gratuite sur les troubles auditifs et les solutions pour mieux entendre. Participez : Audiétis-institut de l'audition (Athis-Mons, Draveil, Brunoy), l'Institut de l'audition (Longjumeau), Optique Remy-centre acoustique (Montgeron), Entendre-Centre acoustique de l'Essonne (Juvisy-sur-Orge), Optique de la Poste-laboratoire de correction auditive (Yerres), Nouvelle audition (Morsang-sur-Orge), Sarl Surdit (Orsay).
- € A Ris-Orangis, l'Agence Macif (9, av. Joliot-Curie) : point accueil avec un conseiller parlant la langue des signes française, équipé d'une webcam en libre-service et d'une boucle magnétique, le 9 mars uniquement.
- € Tout le programme actualisé sur www.audition-infos.org

EN BREF

- Testez votre audition.** Faites tester votre audition gratuitement dans les nombreux centres du groupe d'audioprothésistes indépendants Entendre. Pour connaître le plus proche, téléphonez au 0800.12.12.56. Plus d'informations sur www.entendre.org
- La culture pour tous.** Depuis 1990, l'association Accès culture propose aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdes et malentendantes différents services techniques pour leur ouvrir les salles de spectacle. Le public sourd peut apprécier les textes grâce aux écrans de surtitrage ou au sous-titrage. Texte et les indications concernant la musique sont indiqués sur ces écrans individuels fixés devant le début du spectacle. Actuellement, le Centre du Rond-Point, à Paris, un spectacle pour enfants en langue des signes française (LSF) et langage parlé complété (LPC). Accès culture, tél. : 01.53.65.30.74. E-mail : accesculture@magic.fr www.accesculture.net

A vos petits bouchons



Idéales en concert, les protections auditives en mousse permettent d'atténuer jusqu'à 35 dB.

La célèbre boule Quies a été inventée par un pharmacien parisien en 1918 et est devenue la référence dans les concerts, les protections auditives en mousse aux couleurs fluorescentes sont parfaitement adaptées à l'oreille humaine. Cette PME française a été rachetée par la marque Quies qui commercialise deux modèles particuliers : les protections auditives en mousse Quies et les protections auditives en mousse Quies. Elles sont disponibles en 3,16 euros la boîte de 7 paires et en 4,48 euros la boîte de 3 paires.